

Informations sur la sécurité du produit

Bac de rétention BAUER AO-4/A, acier, 280 l, L 1200 x P 1200 x H 335 mm, différentes tailles Couleurs

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 460717, 460716, 460715, 460714, 460713, 460712

Instructions de sécurité:

- Utiliser le bac de récupération sur une surface stable et plane afin d'éviter qu'il ne se renverse.
- Éviter les surcharges afin d'éviter les dommages ou le renversement.
- Utiliser un équipement de protection individuelle lors de la manipulation de produits chimiques dans le bac de rétention.
- Effectuer des inspections régulières pour détecter la présence de rouille ou de dommages structurels sur le bac de rétention afin de garantir la sécurité.
- N'utiliser le bac de rétention que pour l'usage auquel il est destiné, en particulier pour le stockage et le transport de substances dangereuses pour l'eau (GHS 1-4) et de liquides inflammables (GHS 1-3).
- Avant utilisation, vérifier la compatibilité avec les substances à stocker et s'assurer qu'aucune réaction chimique ne se produise avec le matériau du bac de rétention.
- utiliser des dispositifs de protection pour éviter le débordement des substances.
- Utiliser la baignoire dans des zones bien ventilées pour évacuer les vapeurs.
- Une distance suffisante doit être maintenue par rapport aux sources de chaleur et aux matériaux inflammables afin d'éviter tout risque d'incendie.
- Attention lors de la manipulation, car le bac de rétention est prévu pour des substances dangereuses pour l'eau et des liquides inflammables.
- Ne stocker et ne transporter le produit que dans une position verticale et stable.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques et s'assurer de bien nettoyer la zone en cas de contact avec la peau.
- En cas d'accident ou de fuite, prendre immédiatement des mesures de confinement.
- Contrôle régulier et enregistrement de l'état de corrosion du bac de rétention.
- Éviter tout risque d'asphyxie dû à une mauvaise manipulation de substances dangereuses pour l'eau.
- Éviter tout risque d'incendie dû à des liquides inflammables.